



# 2025 > 30

## Schéma de Planification & d'Orientation des Transitions

### Axe 1

Gouvernance de l'Université Rennes 2  
et Transition Socio-Environnementale  
(TSE)

### Axe 2

Formation de la communauté  
universitaire aux enjeux des TSE

### Axe 3

Intégration des enjeux  
de TSE dans la recherche

### Axe 4

Réduction de l'impact  
environnemental des activités

### Axe 5

Politique sociale, qualité  
de vie au travail et sur les campus

# SPOT



# OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

## Les 17 Objectifs de développement durable

Les objectifs de développement durable nous donnent la marche à suivre pour parvenir à un avenir meilleur et plus durable pour tous.

Ils répondent aux défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés, notamment ceux liés à la pauvreté, aux inégalités, au climat, à la dégradation de l'environnement, à la prospérité, à la paix et à la justice.

Les objectifs sont interconnectés et, pour ne laisser personne de côté, il est important d'atteindre chacun d'entre eux, et chacune de leurs cibles, d'ici à 2030.

**ODD1**  
**Pas de pauvreté**  
Éliminer l'extrême pauvreté et la faim

**ODD2**  
**Faim « zéro »**  
Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer et promouvoir l'agriculture durable

**ODD3**  
**Bonne santé et bien-être**  
Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

**\*ODD4**  
**Éducation de qualité**  
Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

**\*ODD5**  
**Égalité entre les sexes**  
Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

**ODD6**  
**Eau propre et assainissement**  
Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau

**ODD7**  
**Energie propre et d'un coût abordable**  
Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable

**ODD8**  
**Travail décent et croissance économique**  
Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

**ODD9**  
**Industrie, innovation et infrastructure**  
Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

**ODD10**  
**Inégalités réduites**  
Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre

**ODD11**  
**Villes et communautés durables**  
Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

**ODD12**  
**Consommation et production responsables**  
Établir des modes de consommation et de production durables

**\*ODD13**  
**Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques**  
Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

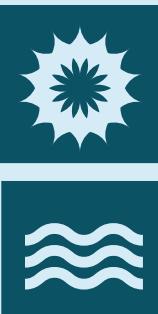
**ODD14**  
**Vie aquatique**  
Établir des modes de consommation et de production durable

**\*ODD15**  
**Vie terrestre**  
Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité

**ODD16**  
**Paix, justice et institutions efficaces**  
Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous

**\*ODD17**  
**Partenariats pour la réalisation des objectifs**

\*ODD liés directement aux établissements d'enseignement



## PRÉAMBULE

L'Université Rennes 2 met en œuvre depuis maintenant une quinzaine d'années une politique volontariste en matière de transition socio-environnementale afin de réduire son impact carbone et de s'adapter au changement climatique, dont les effets se font dès à présent ressentir sur nos territoires. La définition d'un Schéma de Planification et d'Orientation des Transitions (SPOT), qui aura valeur de Schéma directeur DD&RSE, marque une nouvelle étape dans cet engagement, puisque pour la première fois l'université se dote d'un document stratégique qui positionne la transition socio-environnementale comme une des grandes priorités de l'établissement. Ce SPOT se veut un outil à la fois de planification de notre stratégie d'établissement pour la période de 2025 à 2030, et de pilotage de nos activités dans ce domaine.

Structuré autour de cinq grands thèmes (Gouvernance, Formation, Recherche, Réduction de l'impact environnemental, Politique sociale et qualité de vie), il s'agit d'un outil qui embrasse de façon transversale l'ensemble des activités de l'établissement et qui représente un engagement fort à plusieurs niveaux : par la mobilisation de la communauté dans la démarche participative qui a permis son élaboration, par le cap politique fixé par l'équipe de direction afin d'inscrire l'université dans une trajectoire vertueuse en matière de transitions, et par les efforts collectifs déjà déployés et à poursuivre pour que les ambitions affichées ne restent pas lettre morte. Ce travail collectif a été l'opportunité d'embarquer notre communauté dans toute sa diversité pour définir les orientations qui nous animeront ces prochaines années et engageront notre université sur la voie de la transition. Pour cela, nous avons fait le choix de privilégier l'engagement des acteurs et actrices de notre communauté et d'adapter ce schéma aux spécificités et aux caractéristiques de notre établissement, afin de fixer des orientations réalistes et réalisables dans les mois et les années à venir.

En tant qu'établissement d'enseignement supérieur et de recherche, nous avons une responsabilité particulière pour faire de notre organisation un acteur exemplaire en matière d'engagement dans la lutte contre le dérèglement climatique, dans la préservation de la biodiversité, ainsi que dans la prise en compte des enjeux d'égalité et d'inclusivité. Cet engagement doit s'inscrire dans des actions concrètes sur nos campus et dans une implication territoriale forte afin d'accompagner les politiques publiques métropolitaines de Rennes et de Saint-Brieuc dans la réussite de leur trajectoire de décarbonation. L'engagement de l'établissement doit aussi se traduire par un soutien sans faille aux recherches dans le domaine de la transition socio-environnementale, en encourageant fortement nos équipes à produire des connaissances nouvelles tout en appréhendant de façon innovante ces enjeux sous l'angle des ALL-SHS-Sciences du sport. Enfin, notre responsabilité est forte dans le déploiement d'une offre de formation qui permette aux générations futures de développer de nouvelles connaissances et compétences permettant de s'engager pour un monde plus juste, plus démocratique, plus durable et soucieux du vivant dans son ensemble.

**Vincent Gouëset**, Président de l'Université Rennes 2

**Yohann Rech**, Vice-Président Transition socio-environnementale et aménagement des campus

# Sommaire

## Axe 2

### Formation de la communauté universitaire aux enjeux des TSE

#### Page 2

Présentation

#### Page 3

Sensibiliser et former les personnels aux enjeux de transition

#### Page 5

Renforcer la place des TSE dans l'offre de formation initiale

#### Page 6

Développer la formation continue en lien avec les TSE

#### Page 7

Index des sigles

## Coordination:

**Yohann Rech - Julie Clément**

## Contributeurs et contributrices:

Yohann Rech, Julie Clément, Dylan Olivier, Catherine Thibault, Stéphanie Laurens, Jérôme Eneau, Yvan Coadour, Benoît Feildel, Tony Vanpoucke, Emmanuelle Tregaro, Riwan Chevrollier, Flavien Sorette, Céline Piquée, Jérôme Suhard, Edwige Fusaro, Amal Jouffe El Amrani, Hugo Bourbillères, Nicolas Klutchnikoff, Reine Paris, Antoine Le Dorse, Sarah Dessaint, Baptiste Brun, Emmanuelle Smirou, Anne Goarzin, Karine Siliec, Lucie Milcent, Maud Regnier, Emmanuel Blanchard, Anne Meslin, David Le Corre, Romain Marrec, Vincent Gouëset.

Réalisation Graphique: Patrice Guinche - Service Communication

Crédit photographique Université Rennes 2 - Sébastien Boyer

Crédit photographique Mazer - L'oeil-de-paco

Service imprimerie - reprographie Université Rennes 2

Couverture papier esprit Nature FSC, intérieur Bouffant 80gr, certifié ISO14001



# Axe 2

## Formation de la communauté universitaire aux enjeux des TSE

Dans un contexte de transition écologique et de développement durable, le Schéma de Planification et d'Orientation des Transitions (SPOT) se positionne comme une feuille de route essentielle pour l'ensemble de la communauté universitaire. L'axe 2 de ce schéma porte plus spécifiquement sur les enjeux de formation de notre communauté aux problématiques liées aux transitions socio-environnementales. Il reprend les préconisations édictées par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche dans ce domaine en couvrant différents aspects et domaines de la formation, tout en visant des publics variés (communauté étudiante, personnels BIATSS, communauté enseignante et de recherche). Nous avons traité de trois domaines prioritaires afin d'accompagner le personnel de l'université dans une meilleure compréhension des enjeux de transition par des actions de formation, déployer une nouvelle offre d'enseignements qui laisse une part plus importante aux transitions, et enfin développer la formation continue dans ce domaine. Ce dispositif, aligné sur plusieurs Objectifs de Développement Durable, vise à instaurer une culture partagée des enjeux de la transition à travers ces trois axes complémentaires :

La première dimension consiste à sensibiliser et former l'ensemble des personnels aux défis et opportunités liés à la transition socio-environnementale. Ce volet repose sur un plan de formation dynamique, combinant actions individuelles et collectives, pour intégrer progressivement ces enjeux dans l'ensemble des pratiques professionnelles et permettre une réelle montée en compétences des agents dans ce domaine.

La deuxième orientation s'attache à renforcer l'offre pédagogique existante en intégrant, dès le premier cycle, des contenus et des modules spécifiques sur les transitions écologiques et sociales. En valorisant les enseignements existants, tout en proposant de nouveaux dispositifs pédagogiques, l'objectif est d'ancrer ces thématiques dans l'ensemble des cursus et de préparer la communauté étudiante à relever les défis futurs dans leurs disciplines respectives.

Le troisième enjeu vise à dynamiser la formation continue en offrant aux personnels, mais aussi aux acteurs externes de l'université, des opportunités d'apprentissage adaptées aux exigences d'une transition durable dans le cadre de la formation continue. À travers des modules de sensibilisation, des dispositifs innovants et des actions ponctuelles, cette dimension permet de répondre aux besoins spécifiques identifiés sur le terrain et d'assurer une montée en compétences constante au sein de la communauté universitaire, tout en s'ouvrant à la société civile pour lui faire bénéficier de l'expertise scientifique et universitaire.

En impulsant une orientation politique forte dans le domaine de la formation à la transition et en définissant une opérationnalisation par les différents services de l'université, cet axe ambitionne de créer un environnement propice à l'éclosion des compétences des personnels, à l'innovation pédagogique et à l'engagement collectif en faveur de la transition.

Dans ce cadre, l'Université Rennes 2 étant membre associé de l'Université de Rennes, plusieurs actions ont été développées de façon complémentaire. À titre d'exemple, la formation continue des personnels en matière de TSE pourra faire l'objet d'une mutualisation des plans de formation respectifs. De la même manière, le développement d'une offre de dispositifs de sensibilisation (de type Fresque du climat) se fera de façon coordonnée. La formation des étudiantes et étudiants aux enjeux de transition se structure à partir du retour d'expériences de l'Université de Rennes et une mutualisation des ressources pédagogiques est envisageable à l'avenir, afin de mettre en commun nos expertises scientifiques respectives et ainsi permettre un éclairage pluriel du développement durable.

## Axe 2 - fiche 2.1

# Sensibiliser et former les personnels aux enjeux de transition

ODD 4: Éducation de qualité

ODD 8: Travail décent et croissance économique

ODD 12: Consommation et production responsables

ODD 13: Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

ODD 16: Paix, justice et institutions efficaces

## Axe du schéma directeur

Formation de la communauté universitaire aux enjeux de la TSE

### Pilotage

#### Portage politique:

Vice-présidence Transition socio-environnementale ;

Vice-présidence Ressources humaines et dialogue sociale

#### Services support:

Direction des Ressources Humaines (DRH) – Pôle Développement RH ; cellule TSE (DRIm) ; Direction à l'Appui Pédagogique (DAP)

#### Parties prenantes internes:

CFCB, URFIST, ISSTO, Services et composantes, personnels

#### Parties prenantes externes:

Partenaires impliqués dans la formation, Université de Rennes, Université Virtuelle Environnement et Développement Durable (UVED), Collège doctoral de Bretagne

## Contexte, description, objectifs, mise en oeuvre:

La sensibilisation et la formation des personnels aux enjeux de la transition constituent un des leviers principaux permettant l'acquisition d'une culture commune à l'ensemble des personnels de la communauté (personnels enseignants et personnels BIATSS).

Le plan de formation constitue le vecteur d'identification privilégié de ces formations. L'un des axes prioritaires de ce plan – dans l'édition 2025 – vise déjà à «Préparer à la transition écologique». En 2024, 17 formations individuelles orientées autour des TSE ont été réalisées ; 32 personnels ont été formés, pour 145 heures de formations dispensées. Il s'agira, pour les prochains plans de formation, de confirmer cet axe prioritaire, vecteur de soutien des formations individuelles, mais aussi d'identifier davantage de formations DD&RSE pouvant être suivies collectivement par des personnels de la communauté Rennes 2. D'ores et déjà, des actions collectives de formation ont eu lieu ou ont été organisées (formation «Patrimoine, Transition socio-environnementale» pour les collègues maîtres et maîtresses de conférences stagiaires ; atelier Fresque du climat, Atelier 2 tonnes,...).

Il s'agira donc, pour les plans de formation successifs, de les diversifier tout en proposant parfois des actions communes avec nos partenaires de l'Université de Rennes. Par ailleurs, en devenant membre de l'Université Virtuelle de l'Environnement et du Développement Durable (UVED) en 2023, l'université Rennes 2 permet à ses personnels de bénéficier des ressources en ligne et des formations à distance proposées par cette fondation.

La commission formation, puis les instances – le CSAe en premier lieu – constitueront le cadre adapté pour apprécier l'opportunité des formations TSE proposées, ainsi que leur développement pluriannuel. Les rapports sociaux uniques (RSU), qui intègrent un chapitre sur la formation des personnels, fourniront quant à eux l'occasion de faire des focus sur ce dimensionnement important de la formation des personnels et ainsi permettre un suivi des indicateurs en la matière.

La trajectoire de formation des personnels aux enjeux de transition pourra ainsi se développer jusqu'en 2030 et accompagner le développement des connaissances et des compétences des personnels en la matière.

### Objectifs

- Confirmer la priorisation des formations TSE dans les plans de formation;
- Développer la sensibilisation et la formation des personnels dans ce domaine;
- Installer et proposer certaines formations collectives au catalogue des plans de formation;
- Porter une attention aux partenaires de formation qui mettent en avant une démarche DD&RSE ;
- Impliquer le personnel dans la mise en œuvre de la politique autour de la transition ; rapprocher et mettre en synergie les services impliqués dans ce schéma directeur (pôle de développement RH ; cellule TSE ; service communication ; Vice-présidences concernées) pour aller vers une amélioration de l'offre de formation dans ce domaine ;
- Continuer à diffuser des actions de bonnes pratiques à l'ensemble de la communauté («du bon usage du mail» ; «gains énergie» ...);
- Proposer des formations de formateurs afin d'accompagner la montée en compétences des enseignants-chercheurs souhaitant s'investir dans le renforcement de l'offre de formation autour de la transition.

### Etapes de mise en œuvre:

- Rythme annuel d'évaluation et d'analyse des indicateurs de manière à construire les plans de formation suivants ;
- Réunion de la commission formation sur cette thématique et attention particulière portée aux problématiques liées aux TSE ;
- Travail préparatoire avec la cellule TSE en amont de la préparation des plans de formation ; autres travaux collaboratifs avec les partenaires internes et externes ;
- Incitation des personnels à s'inscrire dans les actions de formation.

Actuellement, on peut évaluer ce pourcentage des agents formés aux enjeux de transition à 2%. L'objectif serait d'atteindre 30% de personnels formés à échéance 2030 (a minima).

### Contexte réglementaire:

- Note de cadrage du MESR "Former les enseignants et enseignants-chercheurs à la transition écologique pour un développement soutenable" (septembre 2024)
- Plan de formation des agents publics à la transition écologique

### Délais de réalisation:

- 2025-2030

### Effet attendu

- Amélioration du système

## Cible(s):

- Personnels enseignants et BIATSS

## Moyens financiers (acquis ou à mobiliser):

- Budget RH en lien avec les plans de formation

## Indicateurs:

- Nombre de formations identifiées DD-RSE dans les plans annuels de formations ;
- Nombre de personnels inscrits dans les différentes actions de formation (individuelles et collectives) et nombre total annuel d'heures de formation ;
- Nombre d'agents recrutés sur l'année pour lesquels des enjeux TSE ont été identifiés dans la fiche de poste ayant servi de support au recrutement.

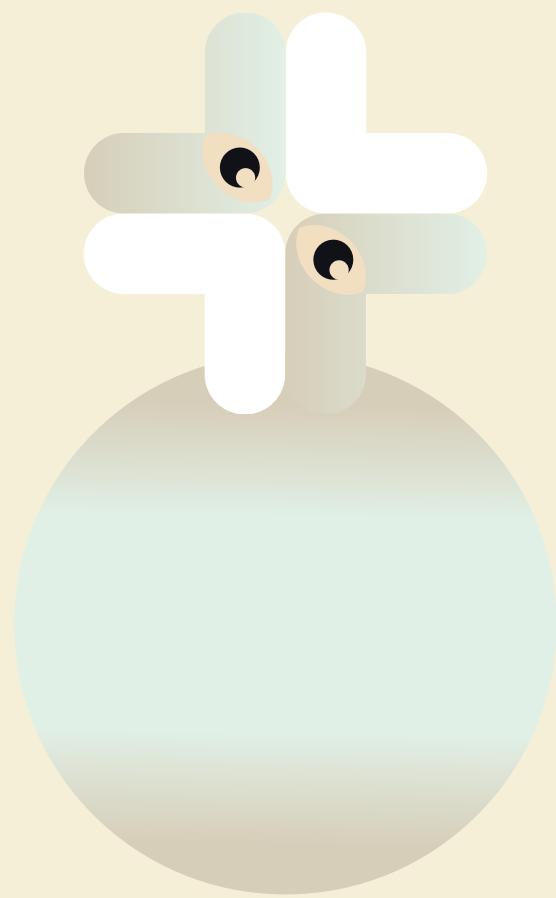
## Articulation avec d'autres documents et schémas directeurs:

### Interne

- Plan de formation interne

### Externe

- Externe: Plan de formation Grand Ouest



## Axe 2 - fiche 2.2

# Renforcer la place des TSE dans l'offre de formation initiale

ODD 4: Éducation de qualité

ODD 8: Travail décent et croissance économique

ODD 12: Consommation et production responsables

ODD 13: Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

ODD 16: Paix, justice et institutions efficaces

## Axe du schéma directeur

Formation de la communauté

universitaire aux enjeux de la TSE

### Pilotage

#### Portage politique:

Vice-présidence CFVU ;

Vice-présidence Transition socio-environnementale

#### Services support:

Direction des Études et de la Vie Universitaire (DEVU),  
Direction d'Appui à la Pédagogie (DAP), Cellule TSE (DRIm)

#### Parties prenantes internes:

Équipes pédagogiques, ingénieurs pédagogiques de la DAP, scolarités de département et d'UFR, responsables administratifs des UFR

#### Parties prenantes externes:

Université de Rennes (DAP), IRIS-E, Collège doctoral de Bretagne

## Contexte, description, objectifs, mise en oeuvre:

Dans la lignée des préconisations du rapport Jouzel-Abbadie, l'Université Rennes 2 s'engage à renforcer progressivement son offre de formation autour des TSE. Ce projet entend mieux valoriser l'existant, en identifiant plus facilement dans les maquettes de cours les enseignements TSE, et renforcer la proportion d'enseignements liés aux TSE dans les cours, en particulier dès le premier cycle. Dans un second temps, la perspective de la nouvelle accréditation (2028-2032) offrira plus de latitude pour déployer une offre renforcée à tous les niveaux du cursus, et notamment pour ancrer plus spécifiquement les problématiques TSE dans les champs disciplinaires de formation.

## Objectifs et étapes

### Étape 1

Renforcer l'offre en Licence en matière d'enseignements TSE et développer des connaissances scientifiques générales:

- en proposant de nouveaux enseignements dans le cadre des enseignements transversaux (UEO) fléchant la L1 et la L2;
- en déployant un socle commun de connaissances, traitant des quatre enjeux prioritaires définis par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et la Recherche (Climat, Biodiversité, Ressources, Justice sociale) au travers d'un dispositif MOOC. Cet enseignement à distance s'appuie au départ sur les ressources de l'UVED, et va intégrer de manière croissante de nouvelles ressources pédagogiques conçues et produites localement;
- en adaptant certains enseignements existants (intitulés, évolution des contenus pédagogiques) et en proposant le cas échéant de nouveaux cours (en remplacement de cours existants) sur la base des propositions et accords au sein des équipes pédagogiques et composantes de l'université.

### Étape 2

Identifier les enseignements TSE déjà existants et mieux les valoriser:

- en réalisant une cartographie des enseignements TSE déjà dispensés au sein de l'établissement;
- en proposant un "taggage" de ces enseignements afin de les rendre visibles au sein des maquettes, et donc plus clairement identifiables et valorisables par les étudiantes et étudiants.

### Étape 3

Renforcer une approche disciplinaire des TSE:

- en proposant un enseignement de niveau L3 qui aborde un ou plusieurs des quatre enjeux prioritaires liés à la transition, tout en les appréhendant d'un point de vue conceptuel et disciplinaire sous l'angle spécifique de la discipline scientifique en question.
- en développant au niveau Master de nouveaux dispositifs et enseignements qui favorisent la montée en compétences des étudiantes et étudiants dans le champ des TSE, articulée aux enjeux actuels de professionnalisation dans ce domaine.

### Étape 4

Dans le cadre de la future accréditation, intégrer de manière volontariste l'enjeu des transitions à la réflexion sur la future offre accréditée, en lien étroit avec les champs respectifs de formation et les problématiques des champs professionnels qui y font écho.

### Contexte réglementaire:

- Le rapport Jouzel-Abbadie (2022), « Sensibiliser et former aux enjeux de la transition écologique et du développement durable dans l'enseignement supérieur »
- Note de cadrage du ministère (juin 2023), « Former à la transition écologique pour un développement soutenable les étudiants de 1<sup>er</sup> cycle »

### Délais de réalisation:

- 2025-2027

### Effet attendu

- Amélioration du système (avant la prochaine accréditation)
- Mesure transformationnelle (à partir de la prochaine accréditation)

### Cible(s):

- Étudiantes et étudiants en formation initiale

### Moyens financiers (acquis ou à mobiliser):

- Fonds propres, Contrat d'Objectifs de Moyens et de Performance (COMP), Cursus Ide@l, IRIS-E

### Indicateurs:

- Nombre d'UEO TSE et taux d'inscription aux UEO
- Nombre d'étudiantes et étudiants de L2 formés à la TSE (cible de 100% en 2027)
- Nombre d'enseignements TSE par diplôme (objectif d'au moins un enseignement TSE par diplôme en 2028)

## Axe 2 - fiche 2.3

# Développer la formation continue en lien avec les TSE

ODD4: Éducation de qualité

ODD8: Travail décent et croissance économique

ODD12: Consommation et production responsables

ODD13: Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

ODD16: Paix, justice et institutions efficaces

## Axe du schéma directeur

Formation de la communauté universitaire aux enjeux de la TSE

### Pilotage

**Portage politique :**

Vice-présidence CFVU ;

Vice-présidence Transition socio-environnementale

**Service support :**

Service Formation Continue et Alternance (SFCA)

**Parties prenantes internes :**

Équipes pédagogiques, ingénieurs et ingénieries pédagogiques de la Direction d'Appui à la Pédagogie (DAP), scolarités de département et d'UFR, Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de Rennes (IAUR), tiers-lieux

**Parties prenantes externes :**

Service Formation Continue et Alternance (SFCA)

de l'Université de Rennes, Collectif des festivals, Région Bretagne

## Contexte, description, objectifs, mise en oeuvre:

La formation continue apparaît comme un levier important pour engager les transitions nécessaires et elle entre pleinement dans les missions de l'université. En parallèle du renforcement de l'offre de formation initiale en matière de TSE, l'Université Rennes 2 a souhaité s'appuyer sur des constats objectifs concernant la formation continue avant de définir une stratégie de développement en la matière.

En 2023, la gouvernance de l'université a ainsi confié au SFCA une mission d'analyse prospective sur le développement de la formation continue concernant les TSE. Ce travail d'enquête, d'une durée de 6 mois, a été réalisé grâce à des entretiens de terrain menés auprès de 39 membres de la communauté universitaire, essentiellement des enseignantes et enseignants, enseignantes-chercheuses et enseignants-chercheurs, des responsables de composante et des personnels administratifs de l'université. Il apparaît que l'articulation entre les enjeux sociaux et les enjeux environnementaux en matière de transition relève d'un défi, et qu'une université ALL-SHS-Sports comme la nôtre dispose d'une spécificité dans la façon d'appréhender de façon croisée et systémique ces problématiques complexes.

Ce travail prospectif a permis de faire un état des lieux des formations existantes au sein de l'établissement, d'identifier les thématiques abordées en matière de TSE et de catégoriser les formations concernées. Trois types de formation sont repérables: les formations structurées (c'est-à-dire orientées exclusivement ou presque autour

des TSE), les formations disséminées (essentiellement concernées par des modules ponctuels) et des formations potentielles qui ont parfois été expérimentées ailleurs et qu'il serait intéressant de proposer à l'Université Rennes 2.

**Quatre niveaux d'action sont à envisager à l'avenir pour renforcer l'articulation entre la formation continue et les transitions :**

- Proposer des modules de sensibilisation en s'appuyant sur l'offre existante proposée par différents services (CFCB, ISSTO, Tiers-lieux, etc.) en ouvrant encore plus largement ces formations au-delà de la communauté universitaire;
- Labelliser les modules de cours de niveau Licence et Master déjà présents dans l'offre actuelle et susceptibles d'être ouverts à la formation continue. Ce travail sera facilité par le projet de "taggage" des cours liés aux TSE et par une action spécifique de communication. Les équipes pédagogiques pourront décider de leur choix d'ouvrir ou non leurs enseignements à la formation continue et éventuellement adapter le rythme de la formation à cette spécificité.
- Accompagner les projets de recherche structurants pour l'établissement concernant les TSE, en particulier ceux financés par le programme IRIS-E<sup>1</sup>, et les encourager à proposer des modules de formation sur le modèle de stages courts répondant à des besoins ponctuels et spécifiques d'acteurs et actrices du territoire.
- Proposer de façon ponctuelle une université d'été (sous la forme d'un stage immersif d'une semaine par exemple) sur des sujets de pointe, en lien avec une expertise spécifique développée au travers de projets de recherche.

### Délais de réalisation :

- 2027-2028

### Effet attendu

- Amélioration du système

### Cible(s) :

- Personnes en reprise d'études, professionnels

### Moyens financiers (acquis ou à mobiliser) :

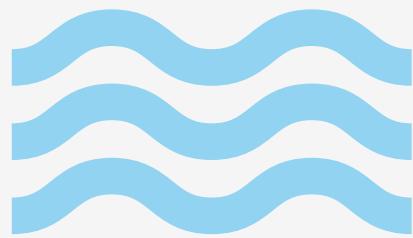
- Fonds propres, Cursus Ide@l, SyRengie, IRIS-E

### Indicateurs :

- Nombre de formations et/ou modules TSE ouverts à la formation continue
- Nombre de personnes formées

# Index des sigles

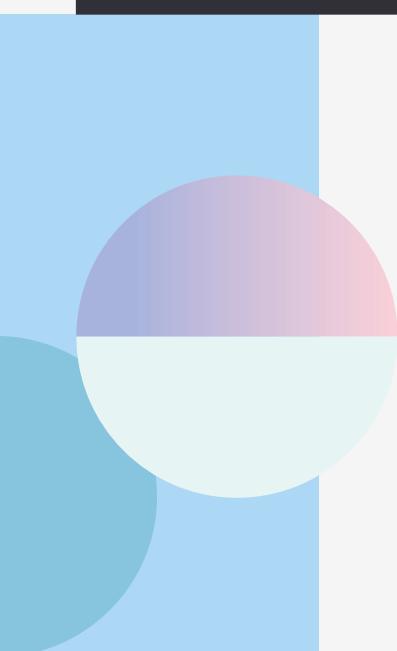
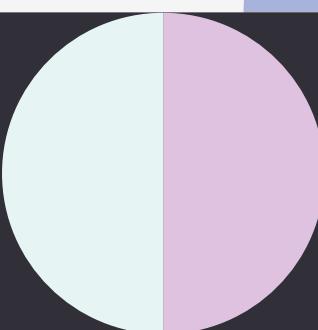
AAP: Appel à projets	HCBC: Haut Conseil Breton pour le Climat
ADEME: Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie	HRS4R: Human Resources Strategy for Researchers
ANR: Agence Nationale de la Recherche	IAUR: Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de Rennes
ARDolSE: Atelier rennais de la Donnée, Information et Soutien aux Équipes de recherche	INSA Rennes: Institut National des Sciences Appliquées de Rennes
BIATSS: Bibliothécaires, ingénieurs, administratifs, techniciens, personnels sociaux et de santé	IRIS-E: <i>Interdisciplinary Research &amp; Innovative Solutions for Environmental transition</i>
BGES: Bilan de Gaz à Effet de Serre	ISSTO: Institut des sciences sociales du travail de l'Ouest
CA: Conseil d'Administration	LPO: Ligue de Protection des Oiseaux
CAC: Conseil Académique	MESR: Ministère de l'Enseignement Supérieur et de Recherche
CFCB: Centre de Formation aux Carrières des Bibliothèques	MOOC: Massive open online course
CFVU: Commission de la formation et de la vie universitaire	MSHB: Maison des Sciences de l'Homme en Bretagne
CGE: Conférences des Grandes Ecoles	ODD: Objectifs de Développement Durable
CIRSES: Collectif pour l'Intégration de la Responsabilité Sociétale dans l'Enseignement Supérieur	PAE: Plan d'action Égalité
CoARA: Coalition pour l'Avancement de l'Évaluation de la Recherche	PCAET: Plan Climat Air Energie Territorial
CODEV: Conseil de Développement	PDM: Plan de Mobilité
COMP: Contrat d'Objectifs, de Moyens et de Performance	PIA: Programme d'investissements d'avenir
COP-TSE: Commission d'Orientation et de Planification de la Transition Socio-Environnementale	QVT: Qualité de Vie au Travail
CPER: Contrat de Plan État-Région	R2D2: Rendez-vous des Référent.es Développement Durable
CREA: Centre de Ressources et d'Etudes Audiovisuelles	RGAA: Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité
CRICDD: Collectif Rennais Inter-Campus pour le Développement Durable	RSE: Responsabilité Sociale et Environnementale
CROUS: Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires	SAPS: Science Avec et Pour la Société
CSAE: Comité Social d'Administration d'Établissement	SCD: Service Commun de Documentation
CVEC: Contribution à la Vie Etudiante et de Campus	SDH: Schéma Directeur Handicap
DAFCO: Direction des Affaires Financières et Comptables	SFCA: Service Formation Continue et Alternance
DAP: Direction à l'Appui Pédagogique	SGPU: Syndicat de Gestion du Pôle Universitaire
DD&RS: Développement Durable & Responsabilité Sociétale	SIUAPS: Service Interuniversitaire des Activités Physiques et Sportives
DEEE: Déchets via les Eco-organismes Ecosystem	SMUT: Service Médical Universitaire et de Santé au Travail
DEVU: Direction des Études et de la Vie Universitaire	SNBC: Stratégie Nationale Bas Carbone
D2PS: Direction des Projets et Partenariats Stratégiques	SPE: Services Publics Ecoresponsables
D3E: Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques	SPOT: Schéma de Planification et d'Orientation des Transitions
DGRI: Direction générale de la recherche et de l'innovation	SPSI: Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière
DRI: Directions des Relations Internationales	SVE: Service Vie Etudiante
DRIM: Direction des Ressources Immobilières	TISSAGE: Triptyque Science Société pour Agir Ensemble
DRV: Direction de la recherche et de la Valorisation	TSE: Transition Socio-Environnementale
DSI: Direction des Systèmes Informatiques	UBO: Université de Bretagne Occidentale
EC: Enseignant-Chercheur	UBS: Université Bretagne Sud
EHESP: École des Hautes Etudes en Santé Publique	UEL: Unités d'Enseignement Libre
EMERGE (Alliance): <i>Empowering the Margins of Europe through Regional and Global Engagement</i>	UEO: Unités d'Enseignement d'Ouverture
ENS Rennes: Ecole Normale Supérieure de Rennes	UFR: Unité de Formation et de Recherche
ERP: Etablissement Recevant du Public	UMR: Unité Mixte de Recherche
ERS: Étudiants Relais Santé	UR: Unité de Recherche
ESH: Etudiant-es en Situation de Handicap	UVED: Université Virtuelle Environnement et Développement Durable
ESR: Enseignement Supérieur et de Recherche	VEE: Valorisation de l'Engagement Étudiant
ESS: Economie Sociale et Solidaire	VP-TREES: Association des Vice-Président.es pour la Transition Ecologique et Sociétale
F3SCT: Formation Spécialisée en Santé, Sécurité et Conditions de Travail	VSS: Violences Sexistes et Sexuelles
GES: Gaz à effet de serre	
GIS: Groupements d'Intérêt Scientifique	



**SPOT**

**2025 > 30**

Schéma de  
Planification  
& d'Orientation  
des Transitions



**Université Rennes 2**  
Novembre 2025

  
**UNIVERSITÉ  
RENNES 2**